



## Ma propriétaire me demande 1250€ le premier mois

Par **dudul71**, le **14/07/2009** à **20:06**

Bonjour, j'ai emménagé le 15 MAI 09 dans une maison de 100 m<sup>2</sup>, d'un loyer de 450€ mensuel. Donc ma propriétaire a demandé deux cautionnaires, un pour moi et un pour ma copine, n'en ayant pas pour moi elle nous a demandé 1 mois de caution en plus.

Puis elle m'annonce aujourd'hui le 14 07 09 que nous devons payer un loyer d'avance c'est à dire payable aujourd'hui à effet du 15 juillet au 15 août.

Donc au total nous avons payé jusqu'ici :

\_ 450€ 1er loyer du 15 mai au 15 juin (payer en juin)

et elle nous redemande

\_ 450 € 1ere caution (payer début juillet)

\_ 450€ de loyer pour le 15 juin au 15 juillet (pas encore payer)

\_ 450 € de loyer d'avance pour le 15 juillet au 15 août (pas encore payer)

donc un total de 1250€ pour le mois de juillet

A T'ELLE LE DROIT DE NOUS DEMANDER 2 CAUTIONS ?

PUIS DE NOUS DEMANDER 1250€ DANS LE MEME MOIS ?

Sachant que ma copine n'a plus d'emploi à ce jour. Il y a-t-il une solution.

merci d'avance

Par **Solaris**, le **15/07/2009** à **22:46**

Bonjour,

Cette somme élevée vient des loyers en retard si j'ai bien compris.

Les loyers en principe sont payables d'avance donc ne me choque pas.

Il convient de vérifier ce qui est prévu dans votre bail: loyer payable d'avance ou à terme échu.

Sinon, un mois de dépôt de garantie pour vous est conforme à la loi du 06 juillet 1989.